



## **CSI LNB 2023**

Samedi, 16 septembre 2023

Stadion Lachen Thoune

## **Informations und Directives**

### **1. Informations générales**

#### **1.1 Arrivée / Places de parking**

Depuis la gare de Thoune, prendre le bus n° 1 (Deltapark). Descendre à l'arrêt "Strandbad". Marche à pied d'environ 3 minutes.

Les automobilistes utilisent la sortie d'autoroute Thun-Süd. Il y a des places de parking payantes pour voitures et cars sont disponibles autour du stade.

#### **1.2 Ouverture du stade**

Le stade est ouvert dès 09.00 h.

#### **1.3 Entrée**

L'entrée dans le stade est gratuite.

#### **1.4 Vestiaire**

Des vestiaires sont disponibles pour se changer et se doucher.

#### **1.5 Restauration**

Possibilité de se restaurer au stade.

Les personnes intéressées à participer avec leur club à un repas de pâtes après la compétition pour clôturer la saison, sont priées de s'adresser par e-mail à Daniel Eschmann.

#### **1.6 Service sanitaire**

Un poste sanitaire (signalé) se trouve au stade.

#### **1.7 Assurance**

L'assurance accidents et vol est l'affaire des athlètes. L'organisateur décline toute responsabilité.

#### **1.8 Renseignement**

##### **Organisateur :**

- Daniel Eschmann // 033 244 66 62 // [daniel.eschmann@bluewin.ch](mailto:daniel.eschmann@bluewin.ch)

##### **Swiss Athletics :**

- Rizvana Bono // 031 359 73 05 // [rizvanabono@swiss-athletics.ch](mailto:rizvanabono@swiss-athletics.ch)

## **2. Directives aux athlètes et aux entraîneurs**

### **2.1 Règlements**

Ils s'appliquent les règlements IWR 2022, RO 2022, CSI 2020, Changements de règlement CSI 2023, ainsi que les fiches techniques correspondantes.

### **2.2 Inscriptions des athlètes**

Jusqu'au mercredi 13 septembre 2023, la composition standard doit être effectuée dans l'inscription en ligne (annonce des athlètes par discipline, annonce des athlètes remplaçants).

### 2.3 Horaire définitive

Voir le site web de l'organisateur :

<https://www.lvthun.ch/de/Veranstaltungen/Veranstaltungsinformationen?id=233&date=1694815200>

### 2.4 Réunion des chefs d'équipes

La réunion des chefs d'équipes aura lieu à 10.00h derrière le bâtiment de chronométrage à l'arrivée. Les mutations finales (dans le cadre de la composition standard) sont effectuées.

### 2.5 Dossards

Les dossards seront distribués à la réunion des chefs d'équipes. Les dossards sont portés sans être pliés et de manière lisible sur la poitrine. Pour les épreuves de saut, au choix sur la poitrine ou sur le dos.

### 2.6 Rassemblement des athlètes

Les athlètes se réunissent sur leur terrain de compétition en temps utile selon l'horaire.

- Pour les courses: 10 minutes avant le temps selon l'horaire.
- Disciplines techniques : 30 minutes avant le temps selon l'horaire.
- Saut à la perche : 45 minutes avant le temps selon l'horaire

### 2.7 Nombre d'essais

- Longueur, triple saut, poids, disque et javelot : 4 essais
- Hauteur et perche : selon RO

### 2.8 Hauteurs de saut / Distances des planches d'appel :

#### - Saut en hauteur

**Hommes** : jusqu'à 2.00m: 5cm, dès 2.00m: 3cm

**Femmes** : jusqu'à 1.65m: 5cm, dès 1.65m: 3cm

Les hauteurs de départ peuvent être communiquées sur place après les sauts d'échauffement.

#### - Perche :

**Hommes** : jusqu'à 3.60m: 30cm, dès 3.60m jusqu'à 4.60m: 20cm, dès 4.60m; 10cm  
Hauteur minimale : 2.70m

**Femmes** : jusqu'à 3.00m: 30cm, dès 3.00m jusqu'à 3.80m: 20cm, dès 3.80m; 10cm  
Hauteur minimale : 2.10m

#### - Triple saut :

Lors de la réunion des chefs d'équipe les planches d'appel seront choisies.

### 2.9 Contrôle des engins

Les engins personnels doivent être présentés au contrôle des engins (au milieu de la tribune) au plus tard 60 minutes avant le début de la compétition.

### 2.10 Séjourner dans la zone intérieure

Entraîneurs ou autre accompagnants qui ne sont pas en compétition, n'ont pas le droit de séjourner dans la zone intérieure. Le non-respect de cette règle peut impliquer la disqualification de l'athlète concerné.

### 2.11 Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les concurrents/es doivent s'aligner dans la tenue officielle de leur club/COA resp. une tenue de compétition individuelle autorisée conformément au [règlement sur la publicité](#) de Swiss Athletics. Sur le terrain ou l'emplacement de compétition, ils n'ont pas le droit de faire de la publicité sous une autre forme.



Leichtathletik-Vereinigung Thun

### **2.12 Signature du chef d'équipe**

La signature du capitaine d'équipe n'est plus nécessaire, car tous les résultats peuvent être consultés au 'Live Résultats'. Les réclamations ou les protêts doivent être déposés directement auprès des juges-arbitres.

### **2.13 Cérémonie protocolaire**

La cérémonie protocolaire se déroule selon les indications dans l'horaire. Elle fait partie de la compétition.

### **2.14 Distinctions**

Les trois meilleures équipes reçoivent des distinctions.

### **2.15 Aides/Juges**

Chaque équipe fournira deux aides/juges à l'organisateur. La répartition des aides est publiée sur le site web de l'organisateur. Les bénévoles s'annoncent à temps (conformément à la convocation) lors de l'inscription des bénévoles. Les équipes qui ne fournissent pas d'aides peuvent être exclues.

### **2.16 Contrôle de dopage**

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.